



Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 110 du 13 mai 2013, je vous communique :

- **Les articles de Var Matin traitant de divers sujets :**
 - L'interview de Sébastien PERRIN, Président des Jeunes Agriculteurs du Var à propos de la Basse Vallée de l'Argens (29/04/13) ;
 - L'épineux problème des déchets dans l'Est du Var (23/04/13) ;
 - La réaction du Dr Reymondon, Secrétaire Général de VIVA (29/04/13) ;
 - Le vernissage de l'exposition des Amis des Arts à Puget (07/05/13) ;
 - Visite de Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre des Sports sur le site du Centre National de Ski Nautique à Roquebrune sur Argens le 24 septembre 1993 (25/09/93).
- **Quelques photos et copies :**
 - De la cérémonie d'officialisation de l'Amicale des Anciens du 410^{ème} Régiment d'Artillerie Antiaérienne Aïn Bessem en 1998 aux Issambres ;
 - De la visite de Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre des Sports sur le site du Centre National de Ski Nautique à Roquebrune sur Argens le 24 septembre 1993 ;
 - Un extrait de la note du Conseil Municipal de Roquebrune du 15 décembre 1992, traitant du financement du Centre National de Ski Nautique.

Bonne lecture ... Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Lundi 29 avril 2013 5

« Mettre les élus face à leurs responsabilités »

Interview du lundi Président des jeunes agriculteurs du Var, exploitant à Roquebrune, Sébastien Perrin a pris la tête d'une fronde qui veut faire accélérer les travaux du fleuve Argens

La colère monte dans la basse vallée de l'Argens. La grappe prend désormais la forme de manifestations ou d'actions coup-de-poing, comme samedi lorsque quelque 80 tracteurs ont débile de Roquebrune à Saint-Raphaël (notre édition d'hier). Trois ans après les inondations qui ont ravagé la plaine, ses habitants sont las des discours d'intention et des promesses non tenues sur les travaux à réaliser pour être mis à l'abri du risque. À la tête du syndicat des jeunes agriculteurs, exploitant à Roquebrune, Sébastien Perrin sonne le tocsin de la révolte pour mettre les pouvoirs publics « au pied du mur ». Sans mâcher ses mots, il dresse un constat « d'échec » des élus locaux dans leur volonté d'aboutir dans ce dossier et veut les « mettre face à leurs responsabilités ».

« Il serait grand temps de prévenir plutôt que guérir »

D'où vient votre engagement syndical pour mener les combats des jeunes agriculteurs ?

Depuis huit ans que je fais ce métier, j'ai toujours pris parti d'être actif et non spectateur de mon devenir. Étant donné qu'il y a toujours plus de textes et de lois qui nous contraignent, il y a de plus en plus de combats à mener.

Et le dossier des inondations qui vous mobilise actuellement revêt une importance capitale ?
Oui, car il nous semble que la

coupe est pleine. Voilà plus de 1 000 jours que nous enchaînons les entretiens avec les politiques, les services techniques et ceux de l'État. Près de trois ans après les inondations monstres qui ont ravagé la basse vallée de l'Argens et la promesse que cela n'arriverait plus, rien n'a bougé.

Pourtant, après votre opération « fumer », vous avez été reçu en mairie de Fréjus et en préfecture. Il n'en est rien ressorti ?
Pour être écoutés, nous le sommes. À savoir si on nous entend, c'est autre chose. Les élus frejusiens ont essayé de comprendre les raisons de notre colère, mais encore une fois sans apporter de solutions concrètes et dans ce dossier chacun se renvoie la balle. Il faut que ça

cesse. Quant au préfet, il a répété sa volonté de recevoir les 71 maires des communes du bassin-versant de l'Argens, tout en rappelant qu'il n'avait pas le pouvoir de les obliger à se réunir dans une structure de gouvernance commune.

Qu'attendez-vous des pouvoirs publics ?
Leur dire tout simplement, pour nous agriculteurs, que nous avons droit de vivre comme tout le monde et conserver les 820 emplois que génèrent notre activité, l'agriculture et le

tourisme de plein air sont les deux mamelles de notre territoire et pourtant les plus exposés aux inondations. Il y a urgence à agir.

Quels sont les points noirs à résoudre pour éviter une nouvelle catastrophe ?
Désensabler l'embouchure du fleuve car il y a un effet bouchon et les sédiments qui étaient naturellement chassés vers la mer se déposent désormais dans le lit de la rivière et augmentent le facteur crue. Il y a également le problème de l'entretien et le renfort des berges qui n'est pas fait. La terre s'éroule dans la rivière et en ajoute au risque.

N'est-ce pas le rôle du Sicaa¹ de s'occuper de ces travaux ?
Que peut faire ce syndicat quand il dispose d'un budget aussi faible ? À peine 35 000 euros par commune adhérente. Il y a des choix à faire qui relèvent de la volonté politique. Ici on préfère subventionner une équipe de foot à coup de millions plutôt que sauver une économie et des vies humaines. Que peut faire le syndicat lorsqu'il est contraint par des lois sur l'environnement qui empêchent tous les travaux pour préserver une espèce de grenouille endémique ?

Samedi, vous avez à nouveau manifesté. Vous ne lâcherez rien ?
Les agriculteurs n'étaient pas seuls à manifester, car tous les riverains de la basse vallée de l'Argens sont concernés. Par cette action, nous avons voulu montrer aux élus que nous sommes toujours là et que nous ne céderons pas. Si rien ne bouge, nous poursuivons nos actions. Les municipales approchent et on saura faire ce qu'il faut pour se faire entendre. Même si cela doit passer par des nuisances. On nous promet qu'au mieux, les travaux seront achevés dans dix ans. Mais si une nouvelle catastrophe se produit, nous ne pourrions pas nous en relever.

La situation est à ce point précaire ?
Cent soixante-quatre exploitants ont tout perdu ou en partie en 2010. Aujourd'hui, un tiers d'entre eux ne sont plus assurés à la suite des épisodes de 2011, le risque étant trop fort selon les compagnies. Nous sommes pris à la gorge. Il serait grand temps de prévenir les drames plutôt que les guérir avec de pauvres pansements.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT BASSOULS vbassouls@nicematin.com

¹ Sicaa : Syndicat intercommunal pour l'aménagement du cours inférieur de l'Argens. Les communes de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Le Muy et Puget-sur-Argens en sont membres.



BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Mardi 23 avril 2013 6

Déchets : le Smiddev

Le syndicat qui gère le traitement des ordures ménagères conteste le résultat d'une conciliation avec le délégataire, poursuit son action judiciaire et réclame 5 millions d'euros

Ambiance électrique, dernièrement au sein du conseil du syndicat du développement durable de l'est-Var (Smiddev) qui gère le traitement des ordures ménagères de cette partie du territoire. Une atmosphère lourde, liée au rapport de la commission de conciliation du tribunal administratif dans le contentieux financier qui oppose depuis plus d'un an, le syndicat au groupe Pizzorno environnement.

« Je rappelle que cette commission n'est que consultative et n'a aucune autorité juridique dans ses conclusions », a introduit Jacques Mignon, président du Smiddev, pour rentrer dans le vif du sujet.

L'ahu attendait par là rejeter le rapport et poursuivre les actions juridiques à l'encontre du groupe Pizzorno. « Car l'avis émis ne nous satisfait pas compte tenu de la différence entre les sommes réclamées et celles proposées par la commission qui n'a traité que partiellement le sujet, en oubliant le volet de surfacturation pour des investissements non réalisés entre 2009 et 2011. »

Saisir le tribunal administratif

Poursuivre le bras de fer engagé était donc acté. Mais de quelle manière? En s'appuyant sur un jugement du tribunal administratif favorable au Smiddev.

« Le TA a annulé, sur requête du maire de Bagnols, la signature du contrat qui prévoyait de deux ans l'exploitation de la décharge par le délégataire. Il convient donc de demander, nous Smiddev, au TA, l'annulation de ce même avenant et définir les sommes qui doivent être rendues », a insisté le président, comme ultime recours pour faire plier Pizzorno dans ce dossier.



La gestion de la décharge de Bagnols par le groupe Pizzorno a engendré, depuis deux ans, une longue et âpre bataille judiciaire. Car au-delà du volet financier, un volet pénal sera jugé en appel le 29 avril prochain à Aix-en-Provence pour délit de pollution. (Photo Philippe Amassian)

Michel Tosan, maire de Bagnols, d'accord sur le principe, a tout de même trouvé à redire, estimant que « la totalité du préjudice n'est pas prise en compte dans les chiffres détaillés. Il faut que le délégataire soit poursuivi sur la totalité de ses fautes. Cette délibération n'est pas claire et je ne souhaite pas la voter. » Chahuté par les autres élus, qui le voient comme l'empêchement de tourner en rond, il a finalement été rassuré par Jacques Mignon. Le président précisant que « seul le tribunal administratif pourra fixer le montant des sommes que devra rembourser le délégataire. C'est pour cela que nous ne donnerons pas de détails. » Sous-entendant que le montant récu-

péré, si c'est le cas, « sera toujours en deçà de ce qu'il nous est dû. » Pourtant, le Smiddev, si l'on en croit les chiffres qu'il énonce, pourrait réclamer quelque 5,6 millions au titre de cette fameuse surfacturation dont il estime avoir été victime.

« Un bâton merdeux ! »
Si la délibération a été adoptée à l'unanimité du conseil, elle a fait toutefois l'objet d'une abstention des villes de Fréjus et Roquebrune-sur-Argens, lourde de sens pour les autres conseillers présents. « Vous êtes prêts à vous asseoir sur des millions d'euros d'argent public, bravo ! », a scandé Michel Tosan, maire de Bagnols. « A mon avis, les con-

trats font force et nous les avons signés en connaissance de cause. Nous ne pourrions donc pas récupérer l'argent », a soulé Michel Boissonnet, représentant de Fréjus. Un propos qui a déclenché l'ire du président Mignon. « Je suis président depuis 2008 et le contrat avec le délégataire n'est pas de mon fait. J'ai pris en route un bâton merdeux! Mon boulot, même si ce ne fait pas plaisir à certains, c'est de dire à Pizzorno qu'il nous rend ce qu'il nous doit dans l'intérêt des contribuables et de la collectivité. » La suite des débats s'est poursuivie dans le brouhaha des invectives entre élus, finalement tous d'accord sur le fond mais pas sur la forme. « Il faut arrêter

de perdre du temps car depuis deux ans nous payons plus cher le traitement de nos déchets et nous continuons à engraisser Pizzorno. Au bas mot notre attention nous aura coûté 9 millions d'euros et nous avons déjà payé les amendes que Pizzorno devrait nous rembourser! », a déploré Nello Broglio, maire des Adrets en s'adressant directement à Michel Tosan, l'implorant « d'arrêter de jouer les chevaliers blancs », pour en finir avec ce dossier qui de l'avis d'une majorité n'a que trop duré et envisager plus sereinement l'avenir des déchets sur le territoire.

VINCENT BASSOULS
vbassouls@micematin.fr

« Surpris », Pizzorno plaide la bonne foi

La direction du groupe Pizzorno « s'étonne des propos de M. Mignon, président du Smiddev dans le différend qui l'oppose à notre filiale SMA. » L'ancien délégataire de la décharge de Bagnols-an-Fort ne commente pas l'attitude du Smiddev. « Le syndicat a souhaité, pour lui-même, faire usage d'une commission de conciliation pour régler le contentieux. Notre groupe n'a mis aucune entrave à sa mise en place et a toujours affiché son intention de se conformer à ses décisions, pour montrer sa volonté de transparence et de coopération totale avec son client. » Le groupe spécialisé dans le traitement des déchets rappelle que « la commission était composée de personnalités connues pour leur impartialité » et que « le conciliateur du Smiddev à cette commission, en a ac-

cepté le résultat. » La direction de Pizzorno insiste en se disant « surprise devant le refus du Smiddev de respecter l'avis de la commission dont il a lui-même demandé la constitution et défini la mission. » L'ancien délégataire, pour contester la posture du président Mignon, oppose une nouvelle fois sa démarche « de transparence » et plaide sa bonne foi dans une volonté de mettre fin au contentieux sur la DSP du site bagnolais. Il se dit d'ailleurs déjà prêt à indemniser le syndicat sur la base des sommes qui ont été établies par la commission. Soit 644 900 euros. « Si le Smiddev a été motivé de procéder à l'annulation de l'avenant qu'il a signé fin 2009, pour demander que la justice se prononce sur son exécution, nous respectons encore une fois

cette décision. » Beau joueur, le groupe Pizzorno revient sur le litige qui l'oppose au Smiddev, en précisant qu'il s'agit « d'une interprétation différente concernant une clause du contrat de délégation de service public entre le Smiddev et SMA. Cette interprétation porte strictement sur le principe d'application de révision des prix. En décembre 2009, le Smiddev signifié par avenant à SMA ce mettre en place une nouvelle tarification avec une augmentation contractuelle de 3 € la tonne. SMA a strictement appliqué cette augmentation en 2010 et 2011. Le Smiddev a souhaité revenir sur cette politique tarifaire initiée par lui et qu'il est venu à considérer de manière surprenante comme un trap percé. »

V. B.

Les dates clés

- De 2003 à 2008**
Le groupe Pizzorno via sa filiale SMA gère en délégation de service public la décharge des Lauriers à Bagnols.
- 2009-2011**
Le contrat de DSP arrivant à terme, le Smiddev signe un avenant de deux ans prorogeant le contrat.
- 2011**
Le site des Lauriers arrive à saturation et fermé. A l'examen des comptes de fin de DSP, le Smiddev dénonce de graves anomalies dans la gestion Pizzorno et s'estime floué dans un dossier de

surfacturation pour des investissements non réalisés.

Juillet 2012
Après une tentative de négociations à l'amiable qui échoue, le Smiddev et Pizzorno s'entendent pour passer en commission de conciliation.

Avril 2013
La commission rend son avis et tranche sur une conciliation autour de 644 000 euros. Le Smiddev rejette cet avis et se pourvoit devant le tribunal administratif pour tenter de récupérer 5,6 millions d'euros.



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Mardi 23 avril 2013 7

veut faire plier Pizzorno Tosan-Mignon : l'entente cordiale!

Pour ses aller au sein du Smiddev, il pose les zéféés qui par son jusqu'au-boutisme va viendrait à faire capoter tous les accords. Mais pour Michel Tosan, ni le dossier Pizzorno, ni la gestion globale des déchets, ne sont une posture électoraliste. Accueillant la décharge des Lauriers sur son territoire communal, il dédicat la clé de l'avenir de la gestion des ordures ménagères.

Vous êtes d'accord sur le principe mais une nouvelle fois vous vous êtes élevé contre la décision du conseil, pourquoi?
Parce que nous sommes, dans ce dossier dans le cadre d'une DSP. Avec un cahier des charges et une fourchette de prix très précis qui engagent de l'argent public. Le cahier des charges n'a pas été respecté et des sommes colossales ont été surfacturées à la collectivité. Aujourd'hui nous sommes d'accord sur le principe de poursuivre



Michel Tosan, maire de Bagnols en Forêt
(Photo Gabrielle Promp)

exploitation du site de Bagnols. Ce sera au Smiddev de la prendre en charge, pour un coût d'environ 1 M€ par an pendant 30 ans. Il faut donc que le délégataire, qui fait toujours preuve de mauvaise foi, y soit un peu de sa poche.

Depuis longtemps vous dénoncez la situation et

« La post exploitation de la décharge coûtera 30 millions d'euros »

le contentieux. Mais il faudra définir un total à rembourser qui soit à la hauteur de ce que nous avons perdu dans l'affaire.

Vous êtes donc sur la même ligne que le président?
Bien sûr et je le soutiens dans les décisions qu'il prend car il y aura encore fort à faire. On ne sait pas comment le contrat d'origine a été négocié mais il n'oblige pas le délégataire à faire la post-

vous semblez finalement avoir eu raison. En sera-t-il de même pour l'avenir des déchets?

Depuis un certain temps et en concertation, nous réfléchissons avec le président Mignon à la suite. Pour la rehausse du site 2 nous attendons le résultat d'études. Pour la mise en œuvre du site 4, la réflexion est engagée sous garanties d'une gestion exemplaire. Cela doit faire l'objet d'une réflexion globale et d'une

autre approche de la collecte car nous ne pourrions plus enfouir les mêmes quantités.

Les communes seront prêtes à jouer le jeu?
Il faudra bien sinon nous ne prendrons pas leurs déchets. Le Smiddev, ou la Cavem, devront faire un gros travail en mettant en place un réseau de déchetterie et des unités de tri ultra-sélectif. On ne peut plus gérer 100 000 tonnes par an. C'est une perspective à laquelle nous avons réfléchi et qui demande l'adhésion de tous.

Et qu'en sera-t-il de la valorisation sur le site de Bagnols?

Il y a plusieurs solutions. Nous sommes allés voir ce qui se fait ailleurs, notamment dans la méthanisation, qui offre de bons résultats. En rationalisant l'élimination des déchets, on libèrera même la filière et on créera de l'emploi sur de nouveaux métiers de traitement et de valorisation.

Président du Smiddev depuis 2008, Jacques Mignon estime avoir récupéré un « dossier épineux ». Certain qu'il y a eu « de graves anomalies » dans l'application de la délégation de service public, il veut aller jusqu'au bout pour « l'intérêt de la collectivité ». Au-delà, Jacques Mignon partage la position du maire de Bagnols sur l'avenir des déchets et veut avancer pour trouver une solution pérenne.



Jacques Mignon, président du Smiddev
(Photo G.P.)

Rejeter l'avis de la commission, est-ce la bonne stratégie?

Je ne fais que mon devoir. À la fin de la délégation de service public en 2013, j'ai fait les comptes. Et décelé de grosses anomalies au détriment de la collectivité. Mon boulot est de faire en sorte que le Smiddev retrouve les sommes qu'il a versées en trop au délégataire.

Vous avez bon espoir d'y parvenir?

Je ne suis pas optimiste. Ce sera à la justice de dire la vérité. Mais étant donné qu'il y a déjà eu une annulation du contrat de DSP sur décision de justice, le nouveau juge qui va traiter ce dossier s'apercevra qu'il y a eu facturation pour investissements qui n'ont jamais été réalisés. La logique voudrait que l'argent soit restitué.

Combien exactement?
Sur l'annulation de l'avenant, il y a 3 millions d'euros en jeu et si on

prend en compte deux autres avenants non respectés en 2009, s'ajoutent 4,5 millions d'euros. Mais encore une fois, ce ne sera pas à nous de le déterminer.

Fréjus et Roquebrune se sont abstenus sur vos requêtes. Qu'en pensez-vous?
Je pense que les deux

améliorant le procédé avec une usine de pré-tri et en améliorant en amont le système de collecte.
Et à plus long terme?
Deux solutions possibles. Soit la mise en œuvre du site 4 de Bagnols. Soit éventuellement, ce que souhaite le maire de Fréjus, la réalisation d'un nouveau site sur sa commune. Pour la première solution, nous sommes dans un délai de 3 ans, pour la seconde on passe à 7. Le coût entre aussi en jeu et la différence va de 1 à 3.

Quelle solution alors?
Il me paraît judicieux de partir sur Bagnols, car les infrastructures existent et il suffira de créer les unités de valorisation en biogaz comme le prône M. Tosan.

Pour quel mode de gestion?
On vient de faire les frais d'une DSP. Dans l'avenir le syndicat aura la maîtrise d'œuvre et une exigence des plus ferme c'est une certitude.

« Les représentants de Fréjus et Roquebrune ont agi sur instruction »

représentants de Fréjus et de Roquebrune ont agi sur instruction de leurs maires. Car de leurs propres avis ils sont d'accord avec moi. Lorsqu'il s'agit de voter, ils s'abstiennent.

Au-delà des affaires, comment envisager l'avenir du déchet dans l'Est Var?

À moyen terme, et la balle est dans le camp de M. Tosan. Nous pouvons prévoir la rehausse du site 2 de Bagnols, en

Le préfet contre « l'état d'urgence permanent »

En réunion avec les maires et des conseillers de la Cavem, le préfet du Var, Laurent Cayrol, a longuement évoqué le dossier des déchets. Estimant qu'il y a une « insuffisance sur l'ensemble du département » en terme de capacité de stockage, le préfet a estimé qu'il fallait en finir avec « l'état d'urgence permanent » dans la gestion des sites de traite-

ment. Après avoir entendu l'état des lieux de la situation et les perspectives que lui a soumises Jacques Mignon, le préfet a convenu d'une réunion de concertation avec ses services « pour avancer très vite sur ce dossier » et déjà annoncé un possible « programme d'intérêt général » pour le site de Bagnols. À cette occasion, Georges

Ginesta, député-maire de Saint-Raphaël, a insisté sur le fait « qu'en cinq ans nous avons étonnamment reculé. Bagnols est fermé, le Balançon est fermé et nous payons plus cher à la tonne. Vous allez faire une réunion, c'est bien. Mais il faudra en sortir avec une décision et faire preuve de fermeté », a exhorté le parlementaire.
(Photo G.P.)





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

PUGET-SUR-ARGENS

Les Amis des arts exposent à l'espace Paul-Cézanne jusqu'au 12 mai



Les peintres de l'atelier des Amis des arts présentent là une très belle exposition.

(Photo D. O.)

Les Amis des arts ont accueilli, à l'occasion du vernissage de leur exposition 2013, de très nombreux amis et connaisseurs qui les ont rejoints à l'espace Paul-Cézanne, où l'on notait également la présence de Jean-Pierre Serra, vice-président

du conseil général et son épouse. Cette nouvelle exposition de peintures a pour thème : « Peindre à la manière de Tamara Lempicka », une artiste peintre polonaise « art déco » très célèbre dont la présidente des Amis des arts, Annick

Espinosa, a fait l'éloge pendant son allocution d'accueil.

D. O.

L'exposition sera ouverte tous les jours jusqu'au 12 mai, de 10 h à midi et de 15 à 18 h 30. Entrée libre et gratuite.

Chaud devant

Un cercueil de trop ?

« Ce n'est pas comme ça que l'on va se faire entendre », regrette Louis Reymondon, de l'association VIVA, après qu'un cercueil a été déposé devant la mairie de Saint-Raphaël et que du fumier a été lâché sur la chaussée par les agriculteurs. Et le secrétaire général de Vivre Installé dans la Vallée de l'Argens de défendre la Cavem, qui n'a pas les inondations parmi ses compétences. VIVA « réclame d'urgence » « aux quatre communes du Siacia un budget décent et responsable pour le syndicat ; au maire de Fréjus un projet de travaux littoraux pour rétablir l'écoulement naturel du delta ; au conseil général l'aménagement de la RD559 à Saint-Aygulf qui cause les catastrophes ; à la Cavem enfin la coordination d'actions urgentes avec le préfet pour un « PAPI (Programme d'action et de prévention des inondations) anticipé ». Mais l'association aurait aussi pu « réclamer » à la collectivité intercommunale d'élargir ses compétences.



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© – Crédits photos - DR –



www.410raa.com

**Mai 1998 devant le Monument aux Morts des Issambres ...
Lors de l'officialisation de la création de l'Amicale des Anciens
du 410^{ème} RAA Aïn Bessem ...**



**Le 24 septembre 1993, le lendemain du décès d'André CABASSE,
il a fallu respecter le protocole, malgré de deuil qui touchait notre
Commune et recevoir comme il se devait, Mme la Ministre des Sports
sur le site du Centre National de Ski Nautique, où nous lui avons offert
une tapisserie de la Manufacture du Var d'Argens ...**



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin



(Photos Patrick Blanchard et Jacques Ducord.)

Santé et sport : le Var en forme

Deux visites ministérielles dans une même journée, voilà qui témoigne du dynamisme du Var et de l'intérêt qu'il suscite. Ainsi, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la Santé, a rendu hommage au travail effectué par le centre hospitalier intercommunal de Toulon, au cours de la visite de l'exposition « Avenir et Santé » qui se termine aujourd'hui au Palais Neptune. Quant à Michèle Alliot-Marie, ministre de la Jeunesse et des Sports — ci-contre en compagnie de Patrice Martin, champion du monde de ski nautique —, elle est venue au C.R.E.P.S. de Boulouris, à Saint-Raphaël, répondre aux questions des fonctionnaires de l'Académie et des responsables des associations sportives.

► PAGE 2

Samedi 25 septembre 1993 :

La « Une » avec Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre des Sports accueillie par Patrice MARTIN, le sportif français le plus titré, aujourd'hui Président de la Fédération Française de Ski Nautique, qui allait, quelques mois après, réussir le triplé aux Championnats du Monde de Ski Nautique, organisés à Roquebrune en septembre 1995 ...

Le ministre des Sports dans le Var

C'est par l'inter-région Sud-Est que M^{me} Michèle Alliot-Marie, ministre des Sports et de la Jeunesse, a achevé hier sa prise de contact avec le mouvement sportif et associatif. Dans un premier temps, elle a reçu les représentants des régions Rhône-Alpes et P.A.C.A. au C.R.E.P.S. de Boulouris. Ensuite, elle s'est rendue sur le site du Centre national de ski nautique de Roquebrune-sur-Argens qui sera le théâtre des championnats du monde 1995. A Boulouris, le ministre a notamment visité la nouvelle et ultra moderne salle de musculation (notre photo Philippe Arnassan). A Roquebrune, Patrice Martin l'a invitée à fêter en 1995 son... 8^e titre mondial.



Samedi 25 septembre 1993 ...

**En page locale, la visite de Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre des Sports au CREPS de Boulouris ...
On distingue Philippe GOETZ, alors Vice-président du CG 83 ...**



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© – Crédits photos - DR –

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE SUR LES AFFAIRES SOUMISES
A DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 décembre 1992 à 18 h 30

Application de l'article 30 III de la loi d'orientation du
6 février 1992

- 4 **CENTRE NATIONAL DE SKI NAUTIQUE**
Avenant n° 1 à la convention mixte de prestations de service, de mandat d'études et de réalisation
Par convention en date du 20 juillet 1989, la Commune a confié à la SPE, une mission de mandat pour la prise en charge des travaux de réalisation du Centre National de Ski Nautique au Vaudois. Compte-tenu d'adaptations, de modifications et de travaux supplémentaires, le coût prévisonnel des travaux est passé de 11 860 000 Frs TTC (valeur 1989) à 14 700 000 Frs TTC (valeur 1992). Cela nécessite de passer un avenant. Il est donc demandé :
- 1 - d'approuver l'avenant n° 1 à la convention initiale
 - 2 - d'autoriser Monsieur le Maire à le signer
- 5 **CENTRE NATIONAL DE SKI NAUTIQUE**
3ème tranche - Approbation du programme de travaux
Il est demandé :
- 1 - d'approuver le projet de construction de la dite tour de jury (de contrôle) dont le montant des travaux s'élève à la somme de 710 000 Frs TTC ; projet dressé par l'architecte Laurent GIRE
 - 2 - de décider de procéder à la dévolution des travaux par appel d'offres ouvert.

**Extrait de la note explicative de synthèse sur les affaires soumises au
Conseil Municipal du 15 décembre 1992 :**

- pour d'une part approuver l'avenant n° 1
à la concession mixte de prestations de service,
de mandat d'études et de réalisation pour la prise en charge
des travaux de réalisation du Centre National de Ski Nautique
au Vaudois, afin de prendre en compte l'évolution du coût
du projet passant de 11 860 000 FF TTC à 14 700 000 FF TTC,
hors acquisitions foncières à la charge de la Commune,
estimées à 970 000 FF ;
- d'autre part, approuver les travaux de la 3^{ème} tranche,
pour la construction de la tour du jury,
pour un montant de 710 000 FF TTC.
Ces travaux étant financés par des subventions
de l'Etat, de la Région et du Département ...